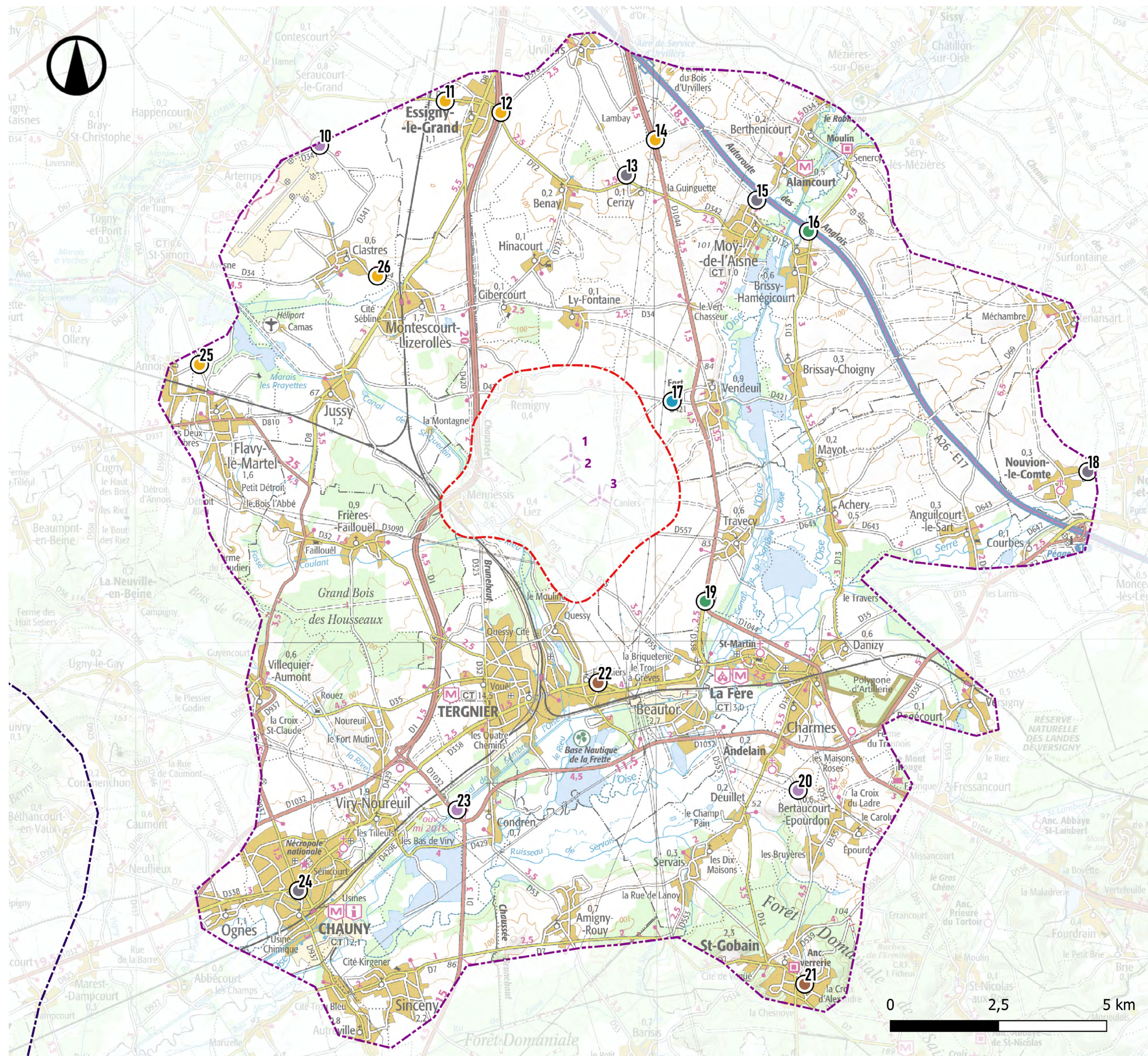


4.2. Aire d'étude rapprochée



Points de vue de l'AER



Mai 2025

Source : IGN 100®

Copie et reproduction interdites

Légende

Projet éolien de Liez et Remigny

Aires d'études adaptées

Immédiate

Rapprochée

Localisation des points de vue

Effets cumulés

Axe de communication

Lieux de vie

Tourisme

Patrimoine

Paysages particuliers



Commentaire paysager

Etat initial :

Ce point de vue se situe aux abords des sentiers de Grande Randonnée 145, 655 et 800. Cet axe traverse les paysages ouverts des plaines de grandes cultures. À l’est, la vue s’étend sans interruption, tandis qu’au sud, elle est arrêtée par les boisements qui entourent l’ancienne base aérienne de Saint-Simon-de-Clastres. Sur la gauche du panorama, le parc éolien construit de Saint-Simon se trouve à proximité immédiate du point de vue. Cette proximité confère à ce groupe éolien une forte prégnance dans le paysage. Les autres parcs éoliens s’alignent à l’horizon vers l’est.

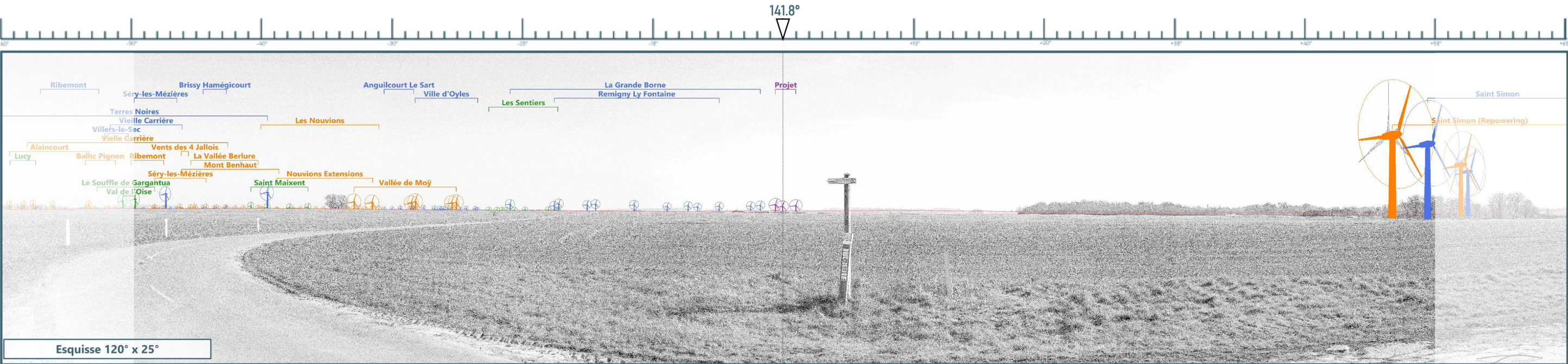
Etat projeté :

Depuis ce point de vue, les trois éoliennes du projet de Liez-Rémigny seront visibles. Leurs pieds seront masqués par la ligne d’horizon, mais le reste des structures demeurera entièrement perceptible. Les éoliennes s’inscriront dans le même alignement que les autres parcs éoliens présents. Leur hauteur et leur position apparaîtront tout à fait cohérentes, bien qu’elles occuperont un nouvel angle sur l’horizon. Ainsi, les éoliennes du projet ne perturberont en rien les lignes de force du paysage du plateau agricole.

IMPACT TRES FAIBLE



Vue depuis le tracé des GR145 - GR655 - GR800 depuis le nord de l'ancienne base aérienne Saint-Simon de Clastres - Vue n°10







Vue n°11 - Vue depuis la D72, proche de la D1 à l'est d'Essigny-le-Grand



Commentaire paysager

Etat initial :

Le point de vue se situe à l'ouest d'Essigny-le-Grand, aux abords de la D72. À gauche du panorama, le paysage est constitué essentiellement de vastes parcelles agricoles ouvertes, ponctuées de quelques lignes boisées en arrière-plan. À l'inverse, sur la moitié droite, le paysage se referme progressivement sur le tissu urbain dense d'Essigny-le-Grand, où émerge le clocher de l'église Saint-Sauveur. Un seul parc éolien se distingue clairement dans le paysage : celui des Terres Noires, en raison de sa proximité avec le point de vue. Les autres parcs éoliens présents dans l'angle de vue sont invisibles, du fait de leur éloignement et des éléments topographiques et végétaux qui les masquent.

Etat projeté :

Concernant le projet éolien de Liez-Rémigny, situé au sud du point de vue, sa visibilité sera très réduite. Seules les pales des éoliennes émergeront légèrement à l'arrière du tissu urbain. En raison de la distance, ces pales seront à peine discernables dans le paysage.

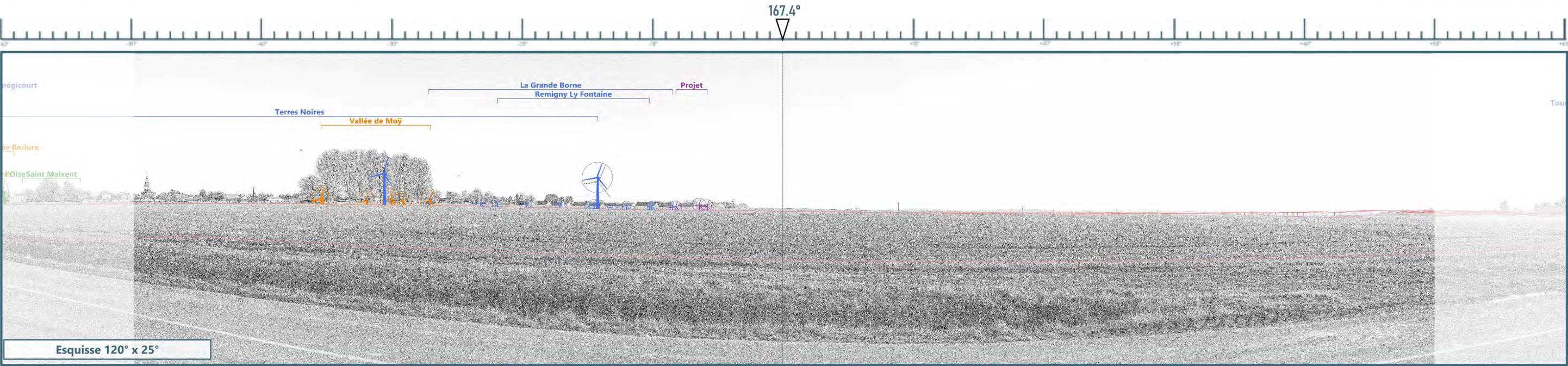
IMPACT TRES FAIBLE



Vue depuis la D72, proche de la D1 à l'est d'Essigny-le-Grand - Vue n°11



État initial 120° x 25°



Esquisse 120° x 25°



Photomontage 120° x 25°





Vue n°12 - Vue depuis la D72, proche de la D1 à l'est d'Essigny-le-Grand



E1

Commentaire paysager

Etat initial :

Ce point de vue se situe aux abords de la départementale 72, à l'est du village d'Essigny-le-Grand. Le premier plan est composé de parcelles cultivées, séparées de la route par un léger talus. Situé sur un point haut, ce point de vue offre une perspective largement ouverte vers le sud, laissant apparaître les buttes topographiques qui dessinent la ligne d'horizon au loin. Plus à l'est, les parcelles agricoles cèdent rapidement la place à une masse boisée dense qui ferme le paysage. Par-delà la ligne de crête formée par les ondulations du plateau agricole, plusieurs parcs éoliens construits ou en cours d'instruction sont visibles : les parcs des Terres Noires, de la Grande Borne, de Rémigny-Ly-Fontaine et de la Vallée de Moÿ. Le reste du contexte éolien est masqué par les boisements.

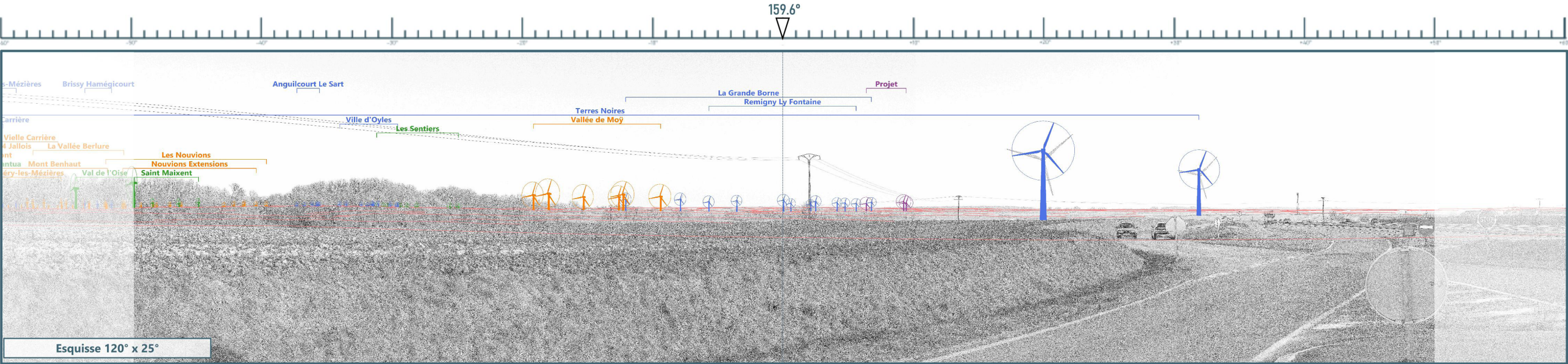
Etat projeté :

Depuis ce point de vue, trois éoliennes du projet seront discernables. Elles formeront une nouvelle ligne sur l'horizon, positionnées en arrière-plan dans la continuité du parc de la Grande Borne. La taille apparente de ces futures éoliennes sera inférieure à celle des éoliennes situées au premier plan.

IMPACT TRES FAIBLE



Vue depuis la D72, proche de la D1 à l'est d'Essigny-le-Grand - Vue n°12





E3

E1 E2



Vue n°13 - Vue au nord de Cerizy depuis le chemin d'Urvillers



Commentaire paysager

Etat initial :

Ce point de vue se situe à la sortie nord de Cerizy, un bourg implanté au cœur d'un paysage agricole. Sur la gauche de la prise de vue, les premières habitations du village, accompagnées de végétaux d'ornement, ferment totalement la perspective. Sur la droite, la vue s'ouvre davantage, mais plusieurs masses boisées situées en second plan masquent partiellement l'horizon. Hormis ces deux obstacles latéraux, la perspective se prolonge grâce à une parcelle ouverte au centre de la prise de vue. Dans cet axe dégagé, trois parcs éoliens sont discernables : le parc construit de la Grande Borne, celui de Rémigny-Ly-Fontaine, et le parc en instruction de la Vallée de Moÿ.

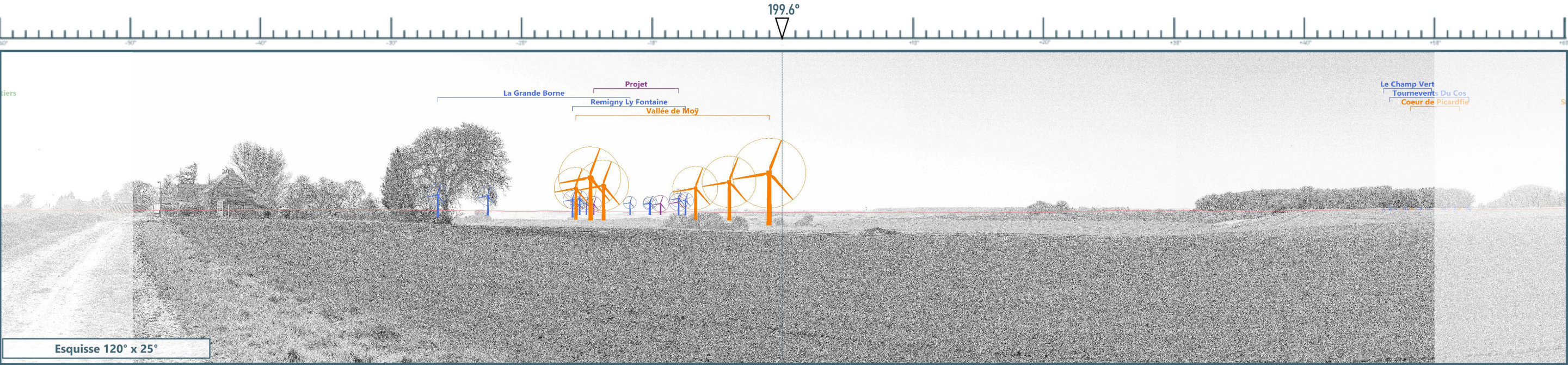
Etat projeté :

Depuis ce point de vue, les trois éoliennes du projet de Liez-Rémigny seront visibles. Elles émergeront entièrement au-dessus de la ligne d'horizon. Positionnées à l'arrière des parcs existants, deux des éoliennes du futur parc s'aligneront avec les éoliennes de premier plan et seront donc partiellement masquées. Ces trois éoliennes n'occuperont pas de nouvel angle sur l'horizon. Leur taille apparente sera inférieure à celle des éoliennes les plus proches. Ainsi, le projet viendra compléter un motif éolien déjà existant, avec un impact paysager globalement faible depuis ce point de vue.

IMPACT FAIBLE



Vue au nord de Cerizy depuis le chemin d'Urvillers - Vue n°13







Vue n°14 - Vue proche de la 1044 au nord-est de Cerizy



Commentaire paysager

Etat initial :

Depuis la sortie nord-est de Cerizy, sur les abords de la départementale 1044, un paysage partiellement ouvert s'offre à la vue. Si l'agriculture tend à dégager le champ visuel, les ondulations du relief et les masses boisées éparses viennent en restreindre la profondeur. Dans le prolongement de la voirie, les alignements d'arbres ferment la perspective, tandis que, plus à droite de l'image, en direction du sud-ouest, un pli topographique vient délimiter le panorama. Quatre parcs éoliens sont visibles : le parc autorisé de Val de l'Oise au premier plan, les parcs construits de la Grande Borne et de Rémigny Ly Fontaine partiellement masqués par la végétation, ainsi que le parc autorisé de la Vallée de Moÿ.

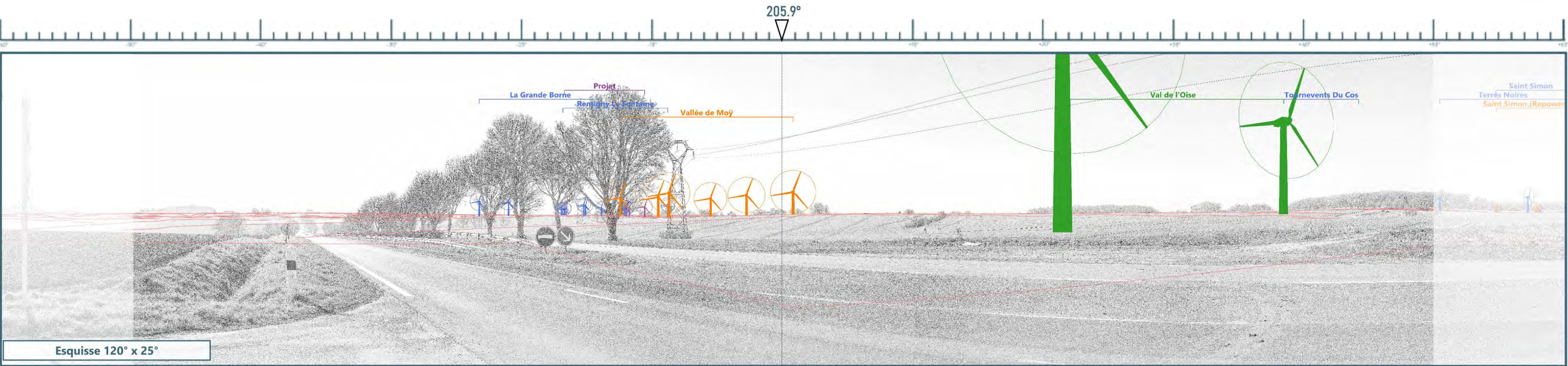
Etat projeté :

Concernant le futur parc éolien de Liez-Rémigny, les trois éoliennes seront partiellement visibles. Situées à l'arrière-plan, derrière la commune de Cerizy (repérable sur la ligne de crête au centre de l'image), leur partie basse sera masquée par le relief et le tissu urbain. La partie haute, quant à elle, sera en partie occultée par la végétation et les éoliennes des parcs en avant-plan. Ainsi, l'impact du projet depuis ce point de vue demeure très faible.

IMPACT TRES FAIBLE



Vue proche de la 1044 au nord-est de Cerizy - Vue n°14







Vue n°15 - Vue depuis la D34 au niveau de la sortie de service de l'A26 au nord de Moy-de-l'Aisne



Commentaire paysager

Etat initial :

Le point de vue est situé au nord de Moy-de-l'Aisne, sur les abords de la D34. Le paysage se révèle globalement fermé par le tissu urbain et par la végétation présente en second plan. Bien que la dominante agricole du paysage laisse présager une vue dégagée, le relief referme rapidement la perspective. L'ensemble du contexte éolien visible dans cet angle de vue se situe à l'arrière du tissu urbain et de la ligne de crête. Ainsi, les éoliennes sont partiellement tronquées dans leur partie basse, ne laissant émerger dans le paysage que les pales, et parfois les rotors.

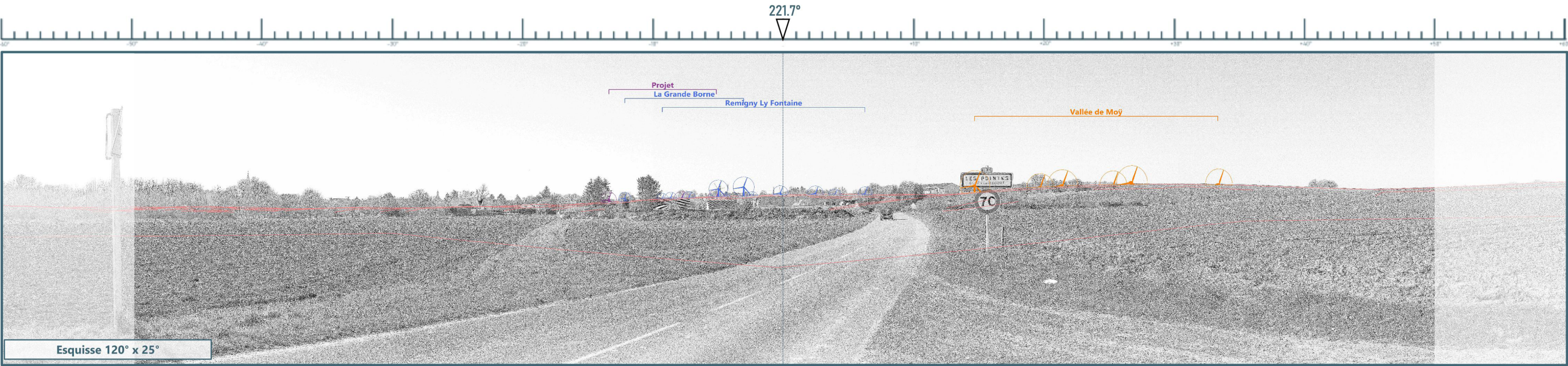
Etat projeté :

À l'image du contexte éolien existant, le futur parc de Liez-Rémigny s'insérera à l'arrière des motifs végétaux et du tissu urbain de Moy-de-l'Aisne. Seule une éolienne sur trois laissera apparaître une extrémité de pale, à peine perceptible dans le paysage. De ce fait, l'impact du projet depuis ce point de vue sera nul.

IMPACT NUL



Vue depuis la D34 au niveau de la sortie de service de l'A26 au nord de Moy-de-l'Aisne - Vue n°15







Vue n°16 - Vue depuis le monument de la ligne Hindenburg proche de l'A26 à l'est de Brissy-Hamégicourt



Commentaire paysager

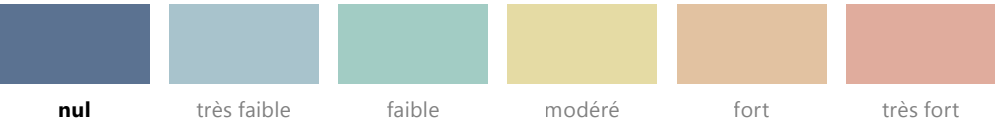
Etat initial :

Ce point de vue se situe à l'est de Brissy-Hamégicourt, depuis le monument de la ligne Hindenburg. L'observateur se positionne en surplomb du bourg de Brissy-Hamégicourt, entouré d'un environnement immédiat très boisé. La vue offre un panorama lointain sur la ville et les parcelles cultivées, partiellement masquées par les variations du relief, la vallée de l'Aisne et les boisements qui l'accompagnent. Depuis ce point de vue, plusieurs parcs éoliens s'alignent à l'horizon. Les éoliennes sont parfois entièrement visibles, mises en valeur par leur position surélevée par rapport aux lieux de vie situés dans la vallée de l'Aisne, et parfois masquées par la végétation environnante.

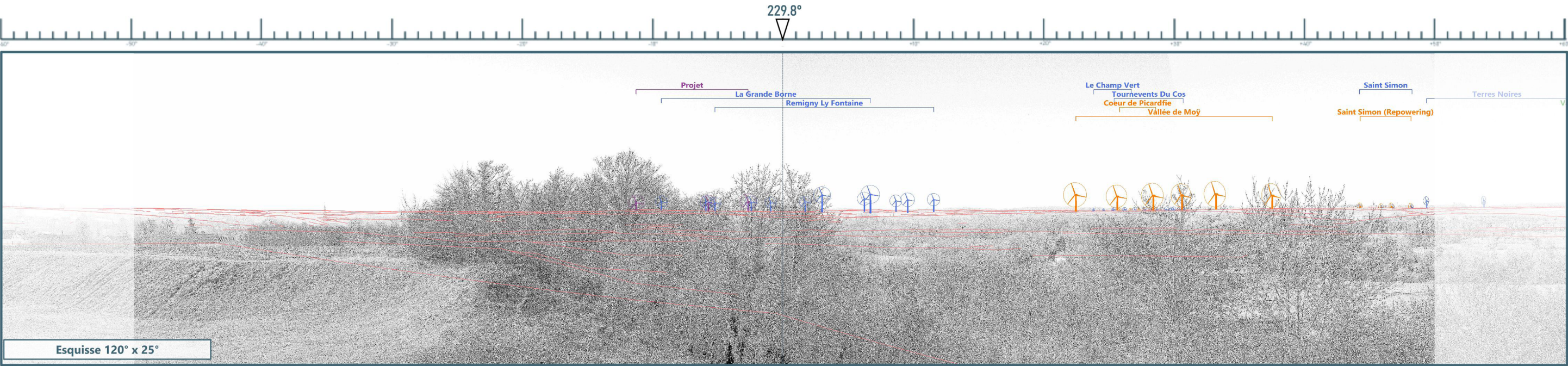
Etat projeté :

Quant au futur parc de Liez-Rémigny, aucune des trois éoliennes ne sera visible depuis ce point de vue. Elles seront entièrement dissimulées derrière la végétation dense du premier plan. Il n'y aura donc aucune intervisibilité entre le monument de la ligne Hindenburg et le projet éolien. L'impact paysager sera ainsi nul.

IMPACT NUL



Vue depuis le monument de la ligne Hindenburg proche de l'A26 à l'est de Brissy-Hamégicourt - Vue n°16







Vue n°17 - Vue depuis la D421 a l'ouest de Vendeuil



Commentaire paysager

Etat initial :

Ce point de vue se situe sur les abords de la départementale D421, à l'ouest de Vendeuil. Cet axe traverse les plaines agricoles ponctuées de bois et de bosquets. Depuis ce point de vue, une zone boisée masque toute visibilité en direction du nord. Vers le sud/sud-ouest, les parcelles cultivées offrent une vue plus dégagée. Le relief légèrement vallonné et les boisements en arrière-plan ferment néanmoins les perspectives lointaines. Au premier plan, les parcs construits de la Grande Borne et de Rémigny Ly Fontaine sont clairement discernables. Le reste du contexte éolien se positionne sur la ligne d'horizon, à peine visible en raison de l'éloignement.

Etat projeté :

Depuis ce point de vue, les trois éoliennes du projet de Liez-Rémigny seront visibles. Elles formeront un alignement qui occupera le même angle sur l'horizon que les parcs construits de la Grande Borne et de Rémigny-Ly-Fontaine. En effet, les futures éoliennes se positionneront dans le même axe que celles déjà présentes au premier plan. La lisibilité du projet est claire depuis ce point de vue, et la taille apparente des futures éoliennes est comparable à celle des éoliennes existantes. L'impact depuis ce point de vue sera donc modéré.

IMPACT MODERE



E1

Vue depuis la D421 à l'ouest de Vendeuil - Vue n°17

